

## Communiqué de presse

### Raiffeisen reconnaît la décision de la FINMA et a pris des mesures d'amélioration

**Saint-Gall, le 14 juin 2018. Suite à une enquête de huit mois, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a conclu sa procédure d'enforcement à l'encontre de Raiffeisen et a ordonné des mesures, nombre d'entre elles étant déjà en cours de mise en œuvre.**

Dans le communiqué de presse relatif à la clôture de la procédure, la FINMA constate que Raiffeisen a gravement violé l'obligation de supervision et qu'elle s'est insuffisamment penchée sur les lacunes graves dans la gouvernance d'entreprise et les conflits d'intérêt. Sur la base de son rapport de clôture, la FINMA a par conséquent défini un ensemble de mesures pour rétablir l'état de conformité.

Raiffeisen Suisse avait déjà pris une série de mesures de gouvernance d'entreprise il y a deux ans. La stratégie de dissociation poursuivie avec sérieux depuis 2016 et la réduction substantielle des conflits d'intérêt qui en découlaient en faisaient partie. Au cours des derniers mois, Raiffeisen Suisse a une nouvelle fois redoublé ses efforts visant à améliorer la gestion de l'entreprise en commanditant une enquête indépendante portant sur toutes les participations pertinentes de l'ére Vincenz.

En accord avec la FINMA, Raiffeisen Suisse a entamé le processus de renouvellement du Conseil d'administration dans le but de renforcer techniquement son comité suprême. Les contraintes de la FINMA concernant les compétences dans les domaines du risque et de la compliance ainsi que l'expérience du secteur bancaire sont contenues dans le processus de sélection des futurs membres du Conseil d'administration. Le processus de renouvellement complet a commencé en 2017 et a fait un grand pas en avant avec les démissions déjà effectives ou annoncées de cinq membres du Conseil d'administration et l'élection de deux nouveaux membres à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués du 16 juin 2018.

La FINMA constraint par ailleurs Raiffeisen Suisse à examiner les avantages et les inconvénients d'une transformation en société anonyme de manière approfondie mais ouverte quant aux résultats. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse procèdera à l'analyse de sa forme juridique dans le cadre de la discussion en cours relative à la structure de l'entreprise.

Pascal Gantenbein, vice-président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse, a eu ces mots concernant les contraintes imposées par la FINMA: «Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse se charge de mener à son terme le processus de renouvellement engagé il y a deux ans afin de garantir à tout moment une gouvernance d'entreprise au-dessus de tout soupçon. Nous allons veiller à ce que de tels manquements ne se reproduisent pas.»

La FINMA salue les mesures prises.

**Renseignements:** **Service de presse de Raiffeisen Suisse**  
[presse@raiffeisen.ch](mailto:presse@raiffeisen.ch)

Philippe Thévoz, porte-parole  
021 612 50 71, [philippe.thevoz@raiffeisen.ch](mailto:philippe.thevoz@raiffeisen.ch)

Sylvie Pidoux, porte-parole  
021 612 50 39, [sylvie.pidoux@raiffeisen.ch](mailto:sylvie.pidoux@raiffeisen.ch)

### **Raiffeisen: troisième groupe bancaire de Suisse**

Le Groupe Raiffeisen est la première banque retail en Suisse. Le troisième acteur du marché bancaire suisse compte 1,9 million de sociétaires et 3,7 millions de clients. Le Groupe Raiffeisen est présent sur 912 sites dans toute la Suisse. Les 255 Banques Raiffeisen, qui sont des coopératives juridiquement autonomes, sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse société coopérative. Cette entité assure la fonction de direction stratégique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Grâce aux sociétés du Groupe, à ses coopérations et à ses participations, Raiffeisen propose aux particuliers et aux entreprises une offre complète de services et de produits. Au 31 décembre 2017, le Groupe Raiffeisen gérait 210 milliards de francs d'actifs et près de 181 milliards de francs de prêts et crédits à la clientèle. Sa part de marché dans les opérations hypothécaires est de 17,5%. Le total du bilan s'élève à 228 milliards de francs.

### **Se désabonner des communiqués de presse:**

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communiqués, veuillez écrire à [presse@raiffeisen.ch](mailto:presse@raiffeisen.ch).